



## **ZAC NINA SIMONE**

**COMMUNE DE MONTPELLIER**

# **APPRECIATION SOMMAIRE DES DEPENSES**

## 1. ACQUISITIONS FONCIERES ET FRAIS ANNEXES AUX ACQUISITIONS

Au vu de l'avis du Directeur Départemental des Finances Publiques en date du 28 novembre 2023 référencé sous le n°2023.34172.64568, le coût des acquisitions foncières, en ce compris celles déjà réalisées à ce jour, s'élève, toutes indemnités comprises et frais annexes inclus, à la somme de **16 000 K€**

Cette somme s'entend indemnité de réemploi comprise et intègre la valeur de l'ensemble des biens immobiliers nécessaires à la réalisation du projet dans le périmètre de DUP.

## 2. ETUDES ET FRAIS DIVERS

Le coût prévisionnel des études, honoraires, et frais divers s'élève à la somme de **2 289 K€**

## 3. TRAVAUX ET HONORAIRES

Le coût prévisionnel des travaux et honoraires s'élève à la somme de **7 015 K€** dont 6 509K€ de travaux et 506 K€ d'honoraires techniques.

## 4. FRAIS FINANCIERS ET DIVERS

Les frais d'opération s'élèvent à la somme de **1 053 K€**

## 5. COUT TOTAL DE L'OPERATION

Le coût total de l'opération s'élève à la somme de **26 357K€**